

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 23 mai 2016

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – DOMERGUE Vincent – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – COQUILLEAU David – DUMOUTIER Stéphane – EYRAUD Patricia – GARAND Sophie – BERRET Patrick

Absents excusés : TESTE Julie – PRAT Dimitri – RICHARD Jean-Marie – MURILLON Luc – GREGNAC Régine

PRAT Dimitri donne pouvoir à BERAL Didier
GREGNAC Régine donne pouvoir à DUMOUTIER Stéphane

➤ Conventions pour accueil de loisirs sans hébergement itinérant du VINOBRE :

- Convention de mise à disposition des locaux avec le Palabre :

Pour : 12 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition des locaux suivants avec le Palabre : Salle TAP, salle des associations, cantine et cuisine, l'école publique (cour, salle de motricité si besoin), salle polyvalente (si besoin), l'accès aux terrains de sports adjacents les bâtiments. Le Maire est autorisé à signer cette convention, établie pour les vacances d'automne 2016 et 2017.

- Convention pour la prise en charge des frais liés à cet accueil avec la Communauté de Communes du VINOBRE :

Pour : 12 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal approuve la convention de prise en charge, des frais liés à l'accueil de loisirs sans hébergement itinérant, avec la Communauté de Communes du VINOBRE. Celle-ci s'engage à indemniser la commune sous les conditions ci-après énoncées :

- Forfait de 450 € pour l'installation et la désinstallation, par période de vacances scolaires.
- Par semaine : 30 € pour les coûts de fluides (eau, électricité, chauffage, certains produits d'entretiens liés aux spécificités des machines ou des pratiques).

Le Maire est autorisé à signer cette convention, établie pour les vacances d'automne 2016 et 2017.

➤ Personnel communal : - Création poste Adjoint Technique de 2^{ème} classe (service technique)

Pour : 12 Contre : Abstention :

Suite à l'échéance du contrat Emploi d'Avenir d'un agent communal de MERCUER, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} juillet 2016, afin de procéder à son recrutement.

- Contrat d'emploi aidé agent d'école

Décision ajournée.

➤ Demande de subvention région pour chaudière bois :

Pour : Contre : Abstention :

Décision suspendue.

➤ Consultation bureaux d'études pour étude thermique sur les bâtiments communaux et demande de subvention :

Pour : 12 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal a décidé de consulter plusieurs bureaux d'études, pour la réalisation d'une étude thermique sur les bâtiments communaux de la commune, afin de définir les travaux à mener pour améliorer la performance énergétique et de solliciter une subvention auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

➤ Convention fourniture de repas aux élèves de CM1 ET CM2 :

Pour : 12 Contre : Abstention :

Une convention portant sur la fourniture de repas aux élèves de CM1 et CM2, dans le cadre de la liaison école-collège est établie avec le Conseil Départemental. Le Maire est autorisé à signer cette convention, établie à compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 31 août 2019. Pour rappel, le tarif pratiqué est de 4 €/élève et 6,10 €/enseignant.

➤ Questions diverses :